

Veuillez présenter ce formulaire lors du paiement des frais scolaires 2018-2019

Le lundi 18 juin 2018

5^e et 6^e année – Volet alternatif – Classe combinée 251 & 261, 252 & 262

QUANTITÉ	ARTICLES À PAYER À L'ÉCOLE Documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.	FRAIS À PAYER
1	Agenda	12,00 \$
1	Cahier d'activités <i>Escales 5 OU 6</i> (univers social)	14,00 \$
1	Cahiers <i>Clicmaths + 5 OU 6</i>	18,00 \$
1	Cahier personnalisé français	9,00 \$
1	Outils mathématique	3,00\$
	Documents reproductibles en anglais	4,00 \$
	TOTAL :	60,00\$

Le paiement des frais scolaires se fera à l'école dès le 26 juin jusqu'à la rentrée scolaire, selon l'horaire suivant :

- du lundi au jeudi de 7 h 30 à 14 h 30
- le vendredi de 7 h 30 à 11 h 30

**** L'école et la commission scolaire sont fermées du 23 juillet au 3 août 2018 **.**

Votre paiement peut être en argent comptant (montant exact) ou par chèque à l'ordre de l'école Charles-Lemoine en indiquant le nom de votre enfant et son numéro de groupe à l'endos de celui-ci.

Nous vous souhaitons une très belle rentrée scolaire.

L'équipe de direction,

Stéphane Abran
Direction

Céline Dodd
Direction-adjointe

